

Adieu

*Xavier nous a quitté.
Probablement de nous
avoir trop donné.
Ses convictions, son
temps, son énergie,
sa générosité, sa vision...*

*Nous sommes
aujourd'hui orphelins.*

*Mais responsables
de son héritage.*

*Défendre ensemble
une agriculture
de filière, diverse,
innovante et ancrée
dans les territoires.
Une agriculture dont
nous sommes fiers.*

Daniel Peyraube
Président de l'AGPM

Le chiffre du mois

+27% : c'est l'augmentation définitive de la sole maïs en Argentine pour la campagne 2016/2017 selon la Bolsa de Buenos Aires !

CAMPAGNE 2016/17 QUELLES PERSPECTIVES POUR LES MAÏS SUD-AMÉRICAINS ?

Il y a un an, le Brésil subissait une sécheresse impactant le rendement et la production, estimée selon l'USDA à 18 Mt, et limitant le disponible exportable. En 2016, le marché a par conséquent vu un Brésil, habituellement très présent, s'effacer du marché export. Côté argentin, malgré quelques soucis de récolte, les rendements étaient au rendez-vous en 2015, permettant au pays de continuer à développer son potentiel export. À cette époque, les taxes à l'exportation imposées par le gouvernement pèsent cependant lourd sur le prix payé à l'agriculteur. Mais qu'en est-il aujourd'hui de la situation des maïs sud-américains ?

L'Argentine a terminé ses semis dans les temps par rapport aux années précédentes, mais avec une augmentation de 20 à 30% par rapport à 2015/16, en raison de la suppression totale des taxes sur l'export. Ainsi, sous réserve de conditions météo normales, la récolte pourrait s'élever à 36.5 Mt (USDA), soit 7.5 Mt de plus que l'an passé.

Côté Brésil, la première récolte ou safra, semée en septembre et actuellement en cours de récolte, devrait produire d'après CONAB un volume supérieur à l'an passé. Mais c'est surtout la safrinha qui éveille les intérêts du marché. Seconde récolte, la plus importante des deux, elle est essentiellement destinée à l'export et viendra véritablement influencer les prix mondiaux du maïs. Ses semis ont débuté récemment et prennent une avance considérable, grâce à une récolte de soja plus avancée que de coutume. Jusqu'à présent, les conditions météo sont favorables au Brésil, et l'avance prise sur les semis laisse présager de bons rendements. Reste à savoir si les conditions vont se maintenir jusqu'à la récolte de maïs cet été. Les données brésiliennes officielles prévoient en tout cas en, ce mois de février, 18 Mt de plus pour cette nouvelle récolte safrinha.

Ainsi, c'est une production sud-américaine plus importante que l'an passé qui pourrait venir approvisionner un marché mondial déjà lourd suite aux récoltes de l'hémisphère nord. Avec un total exportable prévisionnel de 53 Mt, contre 37 Mt l'an passé, l'Argentine et le Brésil seront à l'origine de flux d'échanges importants sur la scène internationale.

Au-delà du disponible exportable, les parités

monétaires influent également sur le positionnement des offres sud-américaines. Une monnaie locale dépréciée face au dollar US permettra une compétitivité plus élevée. A contrario, si le real ou le peso argentin s'apprécie face au dollar, les maïs sud-américains seront en comparaison plus chers à l'export. Actuellement, le real s'est apprécié par rapport aux taux de l'an passé. Le peso argentin est relativement stable par rapport aux taux de février dernier, mais les évolutions de la monnaie seront cependant surveillées de près par les opérateurs.

LE MAÏS FRANÇAIS, UNE RICHESSE À FAIRE FRUCTIFIER PROPOSITIONS POUR UNE MAÏSCULTURE AMBITIEUSE

Malgré la crise agricole touchant de nombreuses exploitations et les aléas climatiques des deux dernières années, le maïs demeure une culture résiliente et aux innombrables usages. Mais les producteurs de maïs ont plus que jamais besoin de se projeter dans l'avenir. Pour cela, un ambitieux virage politique s'impose. En cette période électorale et en prévision du Salon International de l'Agriculture, l'AGPM se mobilise pour porter ses positions auprès des candidats à la présidentielle et plus globalement, des futurs élus.

Face aux aléas climatiques l'assurance est indispensable

Le dispositif d'assurance récolte doit se développer. L'AGPM a formulé des propositions presque toutes applicables dès aujourd'hui,



Les propositions de l'AGPM pour une maïsculture ambitieuse

pour le rendre plus attractif. Reste à modifier la base réglementaire à l'échelle européenne pour ramener le seuil de déclenchement et la franchise à 20 % au lieu de 30 % actuellement.

L'accès à l'eau est la première des assurances récolte aujourd'hui déjà et le sera encore plus demain. Il est urgent de se donner les moyens du recours à l'irrigation en développant des infrastructures de stockage de l'eau. Les besoins de l'irrigation en France sont de l'ordre de 500 millions de mètres cubes, nécessitant environ 1,5 milliard d'euros d'investissement. Si on veut aider les territoires à s'adapter au changement climatique, il faudra être capable de mobiliser davantage cette ressource.

Une fiscalité à revisiter

Confrontés à la variabilité de leur rendement et de leur prix de vente, les producteurs connaissent de fortes variations de revenu d'une année à l'autre. La déduction pour aléas, dans son format actuel, présente des limites et n'est pas adaptée aux enjeux. Il convient donc de créer une épargne de précaution, simple, lisible et mobilisable, pour passer les années difficiles.

Levons les entraves à la production et accédons aux innovations variétales !

Il est temps d'en finir avec les contraintes de toutes sortes sur les outils de production, qu'il s'agisse de produits phytosanitaires ou d'innovations variétales. Il faudra par exemple revenir sur l'interdiction des traitements de semences qui met la production de maïs dans l'impasse, dans de nombreuses régions (sans effet bénéfique avéré sur les abeilles). Par ailleurs, profitons enfin des avancées permises par les biotechnologies végétales.

Une politique Agricole réellement Commune

Les élus français devront se mobiliser pour obtenir une nouvelle PAC ambitieuse. Dès cette année il s'agira de défendre les intérêts des agriculteurs français et des productions européennes, grâce à un budget ambitieux avec une certaine flexibilité, et des outils de gestion des risques efficaces. Les mesures de verdissement devront elles aussi évoluer et s'appuyer sur des mesures scientifiques et suscitant l'adhésion des producteurs tout en répondant aux attentes citoyennes.

Relevons le défi de la stratégie nationale Biomasse

Par sa productivité et son progrès génétique qui permet d'augmenter la production par unité de surface, tirant le meilleur parti des terres agricoles disponibles, la plante maïs est une culture de choix au service de cette stratégie nationale lancée en janvier 2017 et visant à passer d'une économie fondée sur les ressources fossiles à une économie fondée sur le carbone renouvelable.

PRIX IMAGIN'MAÏS

DE LA GLACE AU TEXTILE, EN PASSANT PAR LES AÉROGELS

La filière Maïs (AGPM, FNPSMS, sections maïs du Gnis et de l'UFS) a lancé en septembre 2016 le prix Imagin'Maïs auprès d'étudiants ingénieurs, masters ou doctorants, en vue d'une réflexion prospective sur les rôles du maïs pour répondre aux besoins de la vie quotidienne de manière durable.



Daniel Peyraube remet le prix de la faisabilité à Marilou Simonnetto

5 Établissements d'Enseignement et de Recherche ont participé et le Jury, Présidé par Daniel Peyraube, Président de l'AGPM, était composé de 6 personnalités de la recherche, de l'industrie, de la propriété intellectuelle, de l'agronomie et de la finance.

Les 8 projets présentés au concours ont été largement salués par les membres du Jury, surpris de découvrir la diversité de thématiques proposées et visant à :

- Révolutionner les matériaux composites en utilisant : les rafles de maïs, les tiges, l'huile et l'amidon du grain.
- Démontrer que tout est bon dans le maïs en valorisant les grains non conformes, tiges, feuilles et rafles en panneaux isolants.
- Produire des molécules à haute valeur ajoutée à partir de la lignine des pailles de maïs pour l'industrie pharmaceutique.
- Optimiser les avantages du bioéthanol en évitant la corrosion des moteurs à essence grâce à de l'huile de maïs.

Saluant, la grande qualité des projets, les membres du Jury ont décerné le 14 février dernier 3 prix : Faisabilité, Innovation et Durabilité.

Le prix de la « Faisabilité » a été attribué à Marilou Simonnetto de l'Université de Technologie de Compiègne pour « La glace caramel allégée en sucres et en matières grasses » grâce au Maltitol et aux fibres solubles extraites du maïs.

Le prix de l'« Innovation » à Lucile Druel et Richard Bardl du CEMEF - MINES ParisTech (Sophia Antipolis) pour les « Matériaux innovants et fonctionnels à base d'amidon : les bio-aérogels ». Ils visent à remplacer les isolants conventionnels par des aérogels d'amidon pour révolutionner l'isolation ou fabriquer des médicaments « retard », capables de libérer dans l'organisme, avec précision, des molécules thérapeutiques.

Le prix de la « Durabilité » à Alexe Brugnot, Julien Lacroux, Mathilde Lippi et Marion Torrès de l'ENSCM - Montpellier SupAgro pour « Cornéo, la fibre autrement » qui vise à concevoir une nouvelle fibre textile, soyeuse, douce, infroissable, produite localement, à partir de rafle de maïs semence.

Les trois projets gagnants sont récompensés par une dotation de 2 500 € chacun.

Les vidéos de la remise des prix sont disponibles sur le site internet de Maiz'Europ' www.maizeurop.com.

■ GESTION DE L'EAU : UNE RÉOLUTION VISANT À AGIR AVEC PRAGMATISME ET DISCERNEMENT

Le Sénateur Rémy Pointereau, dans la continuité de son rapport sur l'application de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques (LEMA-juil 2016), a déposé un projet de résolution qui a été adopté le 21 février. Le texte identifie au travers de 4 pans (gestion qualitative et quantitative de l'eau ; simplification des procédures et allègement des normes et la planification et la gouvernance), différentes pistes de simplifications. IRRIGANTS de France a soutenu ce projet, en particulier, sur le volet de la création de retenues, de la simplification des procédures (délivrance des autorisations, stockage de l'eau) ou de la sécurisation juridique des organismes uniques de gestion collective. Les discussions au Sénat ont été l'occasion de débattre de la problématique de l'eau et de mettre en lumière les difficultés d'application de cette loi qui faisait en 2016 ses dix ans.

Résolution adoptée, charge désormais à IRRIGANTS de France de continuer à œuvrer auprès des élus pour poursuivre sur la voie d'une politique de gestion de l'eau plus pragmatique.

■ CEPP : LE DISPOSITIF CONFIRMÉ

Depuis l'annulation par le Conseil d'État (déc 2016), l'expérimentation relative au CEPP a été réintroduite dans le projet de loi sur la lutte contre l'accaparement des terres et de la promotion du biocontrôle, déposé par le député D. Potier. Les Sénateurs ont confirmé le vote des députés en maintenant les dispositions sur l'expérimentation, au bémol près de la sanction qu'ils ont abrogée, préférant une écologie positive à une écologie punitive. Point de divergences en Commission Mixte Paritaire, députés et sénateurs ont finalement trouvé une porte de sortie en maintenant la sanction, moyennant une évaluation de l'expérimentation qui devra être rendue publique avant le 1^{er} janvier 2020. L'AGPM reste ferme dans ses positions en refusant ce dispositif, même expérimental, qu'elle juge trop contraignant, distorsif et impactant pour les maïsiculteurs.

BILAN FRANÇAIS DU MAÏS

Ressources et utilisations AU 1^{ER} JANVIER 2017 CAMPAGNE 2016/2017

FRANCEAGRIMER 1 000 T	situation au 01/01/17	situation au 01/01/16	100 = 01/01/16
Stocks collecteurs agréés	4 412,8	5 780,6	76,3
Collecte	7 619,0	9 218,6	82,6
Importations	273,9	236,1	116,0
Amidonnerie	1 101,0	1 142,0	96,4
Semoulerie	181,0	178,0	101,7
Exportations	2 736,1	2 910,7	94,0
Dt UE	2 241,3	2 847,5	78,7
Pays tiers	134,8	63,2	x 2,13

Utilisations des céréales par les fabricants d'aliments du bétail au 1^{ER} JANVIER 2017 CAMPAGNE 2016/2017

FRANCEAGRIMER 1 000 T	situation au 01/01/17	situation au 01/01/16	100 = 01/01/16
Blé tendre	2 770,9	2 588,2	107,0
Orge	712,6	502,7	141,7
Maïs	1 163,6	1 479,9	78,6
Autres céréales	276,4	420,6	65,7
TOTAL	4 923,5	4 991,4	98,6

PRIX DU MAÏS FRANÇAIS €/T

Prix base juillet	JANVIER 2017	JANVIER 2016
Rendu Bordeaux	162,00	144,62
Départ Eure-et-Loir	165,87	143,25
Majorations mensuelles	5,58	5,58